

« Carnet de voyage »

Enquête de satisfaction en direction des publics sourds et malentendants

La RATP et UNANIMES organisent une enquête de satisfaction appelée « Carnet de voyage » auprès des personnes sourdes ou malentendantes.

L'enquête Carnet de voyage se déroulera du 1er Avril au 31 Août 2021, période durant laquelle vous pourrez décrire vos trajets en Métro pour noter ainsi les éléments positifs et ceux qui restent encore à améliorer.

Pour participer à l'enquête, la RATP a besoins de vos coordonnées. Pour cela, merci de préciser sur l'adresse mail : carnet.voyage@ratp.fr :

- vos nom et prénom
- votre adresse postale
- une adresse mail

Votre adresse postale permettra de vous faire parvenir un jeu de carnets de voyage et les explications du fonctionnement de cette enquête. Vous pourrez ensuite **répondre à l'enquête soit sur papier, soit directement en ligne** en vous identifiant avec les codes qu'Audirep vous aura transmis.

L'institut indépendant AUDIREP mandaté par la RATP analysera de manière strictement anonyme vos réponses. Vos coordonnées serviront uniquement à vous transmettre les questionnaires et les résultats de l'enquête à laquelle vous aurez participé.

Par votre réponse, vous acceptez :

- de participer à l'enquête,
- de figurer dans les fichiers de la RATP

Durant la période l'enquête vous pourrez remplir autant de carnet que vous le souhaitez.

Vos coordonnées seront conservées par la mission accessibilité de la RATP afin de vous tenir informé de l'actualité touchant l'accessibilité de nos réseaux et pour vous solliciter pour d'autres opérations de type carnet de voyage qui pourraient être lancées. Vous pourrez, à tout moment, demander à ne plus figurer dans nos fichiers par simple demande à notre adresse postale (RATP- Mission Accessibilité, Lac LC13, 54 quai de la râpée, 75599 Paris cedex 12) ou par mail à : carnet.voyage@ratp.fr.

La RATP s'engage à ne divulguer aucune information ou coordonnées à la suite de l'enquête, conformément à la loi Informatique et Libertés. Pour toute information et pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la RATP par courriel adressé à cil-ratp@ratp.fr ou par courrier adressé à RATP - Délégué à la protection des données - LAC LT73 – 185, rue de Bercy 75012 Paris.

La RATP et Unanimés présenteront les résultats de cette enquête aux participants début 2022.

Vous l'avez compris, cette enquête est essentielle pour nous tous, elle nous permet de progresser avec vous, pour rendre, chaque jour, nos réseaux plus accessibles. Aussi, pour vous remercier de votre participation, la RATP remettra aux participants un bon cadeau.

La mission Accessibilité de la RATP